Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 022-212203582-20260506-D8_CM17042026-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE TRÉGONNEAU

Séance du 17 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix-sept du mois d'avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TREGONNEAU, dûment convoqué par le Maire s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame KERROGUES Joanne, Maire.

Etaient présents : KERROGUES Joanne, LE DU Pascal, QUEMENER-GUILLOU Aurélie, GUILLOU Didier, LE CERF Frédéric, LABARRE Magalie, BASSET William, ROPERS Manon, PENNEC Kévin, PIERRES Manuella, FAMEL Jonathan, TREBOUTA Christophe, EVEN Marina

Absentes excusées : HENRY Ludivine et ROLLAND Mathilde
Pouvoirs : HENRY Ludivine à Aurélie QUEMENER-GUILLOU
ROLLAND Mathilde à LABARRE Magalie
Secrétaire de séance : QUEMENER-GUILLOU Aurélie

Nombre de membres : **15**	Date de la convocation : **07/04/2026**
Nombres absents : **2**	Nombre de pouvoirs : 2
Nombre de votants : **15**	

8.Délégation de signature du maire vers un conseiller municipal :

Madame le Maire indique que vu l'article L2122-18 du CGCT, il y a lieu de désigner, au sein du Conseil Municipal, un conseiller qui aura délégation de signature pour régler les affaires générales de la commune sous sa surveillance et sa responsabilité.
Madame le Maire propose Mr Pascal LE DU, Premier Adjoint, pour remplir cette fonction.
Le Conseil est ainsi amené à se prononcer sur la délégation de signature du Maire vers le Premier Adjoint.
Cette proposition est soumise au Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

D'AUTORISER Mme le Maire à donner délégation de signature à Monsieur Pascal LE DU pour régler les affaires générales de la commune sous sa surveillance et sa responsabilité.

Fait à TREGONNEAU, le 20 AVR. 2026

Rendu exécutoire par transmission
En Préfecture de Saint Brieuc
Le 20 AVR. 2026
Le Maire,
MAIRIE DE TRÉGONNEAU Côtes-d'Armor
Le Maire
KERROGUES

Pour extrait conforme au registre,
Le 20 AVR. 2026
Le Maire,
MAIRIE DE TRÉGONNEAU Côtes-d'Armor
Le Maire
Joanne KERROGUES

Le secrétaire de séance,

Le secrétaire de séance,